



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Affaire suivie par :  
Catherine DARROUZET  
Déléguée académique à l'action culturelle du  
rectorat de Bordeaux  
Cheffe du SIA EAC  
Tél : 05 57 57 35 90  
[ce.action-culturelle@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.action-culturelle@ac-bordeaux.fr)

Bordeaux, le 20 mai 2026

Jean-Marc HUART  
Recteur de l'académie de Bordeaux,  
Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine  
Chancelier des universités

ET

Maylis DESCAZEUX  
Directrice régionale des affaires culturelles

A

Mesdames, Messieurs les directeurs d'école,  
Mesdames, Messieurs les chefs et directeurs d'établissement,  
s/c de Mesdames et Messieurs les IA-DASEN  
s/c des directeurs diocésains de l'enseignement privé

### **Objet : Appels à projets éducation artistique et culturelle de l'académie de Bordeaux 2026-2027**

L'éducation artistique et culturelle contribue à construire une ouverture au monde par la découverte de l'esthétique et de l'altérité et par la rencontre sensible avec le monde de la création et de la recherche. Elle comprend huit domaines (le spectacle vivant, la musique, les arts visuels et le patrimoine, l'image et le cinéma, l'éducation aux médias et à l'information, la culture scientifique technique et industrielle, le livre et la lecture, la mémoire et la citoyenneté) et participe autant à la réussite de l'élève qu'à la construction du citoyen. Elle est donc un levier essentiel s'inscrivant dans les ambitions portées par le nouveau projet de l'académie de Bordeaux "Terre d'ambitions 2026-2030" :

- Une ambition sur tous les territoires pour garantir à tous les jeunes les mêmes chances de réussite.
- Une ambition afin d'offrir à chaque jeune les conditions les plus favorables pour construire son parcours de formation, en développant les compétences essentielles à sa réussite scolaire et à son insertion sociale ;
- Une ambition portée par toute la communauté éducative et les partenaires mobilisés autour d'un engagement collectif afin de permettre à chaque élève de grandir, de s'épanouir et de donner le meilleur de lui-même.

Pour vous aider à préparer, pour 2026-2027, un véritable programme artistique et culturel dans chaque école et établissement, la DAAC du rectorat de Bordeaux, avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle Aquitaine (DRAC), ouvrira, **du 20 mai au 21 juin 2026**, plusieurs campagnes d'appel à projets sur ADAGE.

Une vision de toutes les offres disponibles sera cette année accessible pour tous les professeurs, grâce à l'exploration et la navigation sur le site de la DAAC : <https://www.ac-bordeaux.fr/education-artistique-et-culturelle-eac-122338>  
La gestion de l'inscription de vos classes aux campagnes et dispositifs se prolongera sur la plateforme ADAGE habituelle (sur l'intranet académique / via ARENA).

Les modalités de l'appel à projets 2026-2027 distinguent, **pour le premier comme pour le second degré** :

1. **Des propositions académiques** : projets déjà construits avec des partenaires artistiques et culturels dans les huit champs préalablement cités.
2. **Des propositions territorialisées** : propositions construites dans le cadre de conventions avec les collectivités territoriales.
3. **Des propositions libres avec demandes d'accompagnement** : projets portés localement à l'initiative des équipes pédagogiques ou des partenaires culturels, nécessitant un accompagnement spécifique, financier ou pédagogique.

Les candidatures sur ADAGE seront évaluées par l'autorité hiérarchique (IEN ou chef d'établissement) ou, à défaut d'avis pouvant être recueillis dans les délais, par la DAAC. Des commissions examineront et valideront ensuite les demandes, à l'aune des bilans des années précédentes tels que disponibles sur ADAGE.

**Enfin, la liste et le descriptif de toutes les campagnes d'appel à projets se trouvent sur le site académique :**  
<https://www.ac-bordeaux.fr/education-artistique-et-culturelle-eac-122338>

Nous vous remercions de contribuer par votre engagement au plein épanouissement des élèves et au rayonnement de la culture sur l'ensemble de notre territoire

Le recteur,

La directrice régionale,